

AVIS DE REPRISE D'AUDIENCE PUBLIQUE



PROPOSITION DE DÉVELOPPEMENT PHASE 2

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER ou Commission) a prévu la tenue de la reprise d'une **audience publique** en personne relative à la proposition de « **Développement Phase 2** », une proposition de modification au projet approuvé du gisement de Mary River (dossier OEN no 08MN053). L'audience publique s'inscrit dans le cadre de la remise en question par la CNER des modalités et conditions du Certificat de projet no 005 de Mary River en vertu de l'article 12, alinéa 12.8.2 de l'Accord sur le Nunavut et de l'article 112(1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*.

Le lieu principal des audiences sera la **Salle communautaire de Pond Inlet, à compter du 25 janvier 2021, pour prendre fin le 6 février 2021.**

DATE	HORAIRE
Du 25 au 30 janvier 2021	Conclusion des présentations techniques
Du 1 au 6 février 2021	Table ronde communautaire

L'audience publique ainsi que la forme et le contenu des propositions seront régis selon les *Règles de procédure de la CNER (2009)*, telles que modifiées pour respecter les ordonnances applicables de la Santé publique. Toutes les procédures de Pond Inlet seront publiques et auront lieu avec traduction simultanée en langue inuktitute.

Par souci de conformité des Ordonnances de la Santé publique limitant le nombre de personnes qui peuvent se réunir dans un lieu intérieur simultanément, des limites pourraient être établies quant au nombre de membres qui pourraient assister aux procédures en personne, mais des sièges seront disponibles à chaque session selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Afin de maximiser l'espace pour les membres de la communauté à Pond Inlet, et compte tenu des restrictions relatives aux déplacements au Nunavut, la Commission offrira aux participants qui ne seront pas en mesure de se déplacer à Pond Inlet des occasions de participer à distance. Des précisions à propos des options de participation seront ultérieurement fournies dans la correspondance de la CNER, à mesure qu'elles seront confirmées, et ces précisions seront fournies sur le registre public de la Commission, au lien ci-dessous.

Communiquez avec nous si vous avez des questions à :

Téléphone sans frais : 1-866-233-3033

Courriel : info@nirb.ca

Télécopieur : 1-867-983-2594

Accès au registre public : www.nirb.ca/project/124701